



# SAINT-DOLAY INFO

## INFORMATION MUNICIPALE N°321

JUIN 2024

### CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 19 JUIN 2024 - 20H00

Nombre d'élus en exercice : 19 - Nombre de présents : 14 - pouvoirs : 2 soit 16 élus représentés.

Maire : Patrick GÉRAUD

Adjoints : Isabelle SIRLIN, Nicolas GURIEC, Gaëlle DAVID, Patricia CANAUX

Conseiller délégué : Nicolas CHESNIN

Conseillers municipaux : Audrey BERTET, Bruno CREPEL, Emmanuelle GONÇALVES, Muriel MALNOË, Yannick ROUSSE, Vincent SAULNIER, Guillaume WACHNICKI

Absents excusés : Wilhelm BLANCHARD donne pouvoir à Patrick GÉRAUD, Christine CHAZELLE donne pouvoir à Audrey BERTET, Stéphane PELLION, Isabelle PERRAIS

Absente non excusée : Lauriane DOUILLARD

Le quorum étant atteint, Monsieur Le Maire ouvre la séance à 20h05.

Madame Patricia CANAUX est la secrétaire de séance.

#### ORDRE DU JOUR :

**A. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 29 mai 2024**

**B. DÉLIBÉRATIONS :**

❖ **FINANCES :**

- Attribution de la concession de service public sous forme de Délégation de Service Public (DSP)
- Indemnisation amiable des commerçants impactés par les travaux d'aménagement de la RD34

---

**A. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 29 mai 2024**

**Le procès-verbal du Conseil Municipal du 29 mai est approuvé à l'unanimité.**

---

**B. LES DÉLIBÉRATIONS :**

❖ **FINANCES :**

► **DÉLÉGATION SERVICE PUBLIC (DSP) D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF :**

Monsieur le Maire rappelle le contexte aux membres du Conseil Municipal.

Lors du Conseil Municipal du 25 octobre 2023, les conseillers ont approuvé le principe d'une délégation de service public pour la gestion du service de l'assainissement collectif de la commune de Saint-Dolay.

Le contrat de délégation a pour objet de confier à un opérateur économique, la gestion du service d'assainissement collectif de la commune de Saint-Dolay.

Le Délégué assurera notamment :

- L'exploitation, l'entretien, la surveillance, les réparations de l'ensemble des ouvrages du service de collecte et le traitement des eaux usées mis à disposition par la Collectivité.

- Le contrôle de la conformité des branchements au réseau public.
- La vérification de l'état du réseau par tout moyen approprié : inspections télévisées, enquêtes de conformité, essais d'étanchéité à l'eau ou à l'air ou tests à la fumée, inspections visuelles afin de détecter les mauvais raccordements, les entrées d'eau parasite et toute anomalie de nature à nuire au bon fonctionnement du réseau, aux performances et à la fiabilité du système d'assainissement et à l'environnement.
- La détection et la correction des anomalies des réseaux, les dysfonctionnements localisés du service délégué, de maintenir une veille sur le niveau de ses performances notamment le taux de collecte, l'étanchéité et la sélectivité des réseaux et des branchements, les rejets d'eaux usées dans le milieu naturel.
- La réalisation des travaux de renouvellement définis par le Contrat.
- Les relations avec les usagers du service, en collaboration avec le service d'eau potable pour la facturation

Une consultation a été lancée dans le cadre de la procédure de délégation du service public d'assainissement collectif de la commune de Saint-Dolay pour la période allant du 1er juillet 2024 au 30 juin 2032.

Trois opérateurs économiques ont répondu à cet appel à la concurrence :

- SAUR
- VEOLIA Eau – Compagnie Générale des Eaux
- SUEZ EAU France

Monsieur le Maire propose de retenir l'offre de la société SAUR et de lui confier la Délégation du service public d'assainissement collectif pour une durée de 8 ans, à compter du 1er juillet 2024.

**Après délibération et vote à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le choix de Monsieur le Maire de signer la convention de Délégation du service public d'assainissement collectif de la commune de Saint-Dolay avec la Société SAUR et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de Délégation du service public d'assainissement collectif de la Commune de Saint-Dolay.**

#### ► INDEMNISATION AMIABLE DES COMMERCANTS IMPACTÉS PAR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA RD34

Monsieur Le Maire rappelle que par délibération en date du 19 juin 2024, le Conseil Municipal de Saint-Dolay a décidé de privilégier le traitement par la voie de la transaction des réclamations tendant à la réparation des dommages économiques liés aux travaux d'aménagement et de sécurisation de la RD 34.

Le préjudice doit être anormal et spécial au sens de la jurisprudence administrative et avoir un lien direct, actuel et certain avec les travaux.

C'est dans ce contexte qu'a été examiné par la commission les dossiers de demande d'indemnisation déposés par le Bar PMU L'AELWEZIEN et par le Bureau de Tabac Presse.

Après présentation des éléments techniques, la commission a considéré que les travaux effectués dans le cadre de l'aménagement et la sécurisation de la RD34 avaient occasionné une gêne à l'origine d'un préjudice anormal déséquilibrant l'activité des deux commerçants.

Après examen et validation des éléments comptables présentés par les deux commerçants nommés ci-dessus, la commission a estimé qu'il serait fait une juste appréciation du préjudice en proposant au Conseil Municipal d'allouer une indemnité d'un montant de :

- 3500 € pour le Bar PMU AELWEZIEN
- 6500 € pour le Bureau de Tabac Presse 14 rue du Crézelo

La base de calcul pour l'indemnisation est identique pour les deux commerces.

**Après délibération et vote à l'unanimité, le Conseil Municipal valide les montants d'indemnités amiables et autorise Monsieur Le Maire à signer les protocoles transactionnels et toutes les pièces nécessaires.**

**Le prochain Conseil Municipal aura lieu le 31 juillet 2024 à 20h00**

**La mairie sera fermée tous les samedis matin en juillet et août.**

## INFORMATIONS PRATIQUES

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VOUS INFORME :

La Piscine des Métairies organise des stages de natation à destination des enfants de + de 6 ans pendant les Vacances d'été.



Ces stages, d'une session de deux semaines, ont lieu tous les matins du lundi au vendredi :

- du 22 juillet au 2 août
- du 19 au 30 août

**Nouveauté** : Session d'une semaine, à raison de deux cours par jour (matin et après-midi)

- du 5 au 9 août

**Tarif** : 79,30€ pour les résidents Arc Sud Bretagne / 92,80€ pour les non-résidents

**Inscription obligatoire** par téléphone ou en se déplaçant à la piscine sur les horaires d'ouverture au public

**Renseignements** :

Piscine des Métairies Nivillac

- 02 99 90 60 39
- piscine@arcsudbretagne.fr



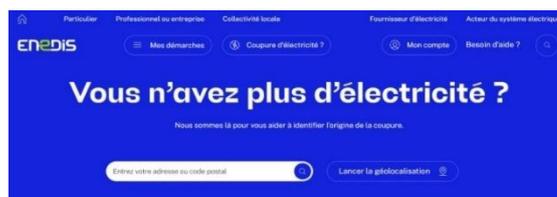
vous informe

### ►► Le service « panne et interruption », un outil indispensable

Le service « **panne et interruption** » remplace désormais l'application « Enedis à mes côtés ».

Ce service a été repensé afin de faciliter l'accès aux informations concernant l'état du réseau électrique dans votre commune ou à votre adresse.

Sur le site, vous pouvez également retrouver les bons gestes à adopter en cas de panne.



Connexion  
rapide

[enedis.fr/panne-et-interruption](https://www.enedis.fr/panne-et-interruption)

Rendez-vous sur : <https://www.enedis.fr/panne-et-interruption>

Vous y trouverez les informations suivantes :

- La ou les adresses concernées par la coupure.
- La géolocalisation de la coupure sur une carte.
- L'heure estimée de rétablissement.
- La cause de la coupure (incident ou travaux).

Des conseils en attendant le rétablissement de l'alimentation



La panne vous concernant n'est pas répertoriée : contactez le centre d'appel dépannage au : **09 72 67 50 56**

## ►► ALERTE Charançon rouge du palmier en Bretagne, Surveillez vos palmiers !

Fin 2023, deux foyers de Charançon rouge du palmier ont été détectés en Bretagne dans la région de Molac-Questembert et dans la région de Plouhinec près de Lorient. Il s'agit d'un organisme nuisible réglementé dont la lutte est obligatoire par arrêtés ministériel et préfectoral sur l'ensemble du territoire.

Les principaux symptômes et dégâts sont :

- Palmes rongées au niveau de leurs extrémités, présence de nécroses sur le rachis ;
- Trous au niveau de la couronne ou du stipe ;
- Petits monticules bruns de fibres broyées à l'entrée des galeries creusées par des larves. Ces amas sont observables à la base des palmes.



**La présence ou toute suspicion de ce ravageur doit impérativement être signalée à :**

- FREDON Bretagne : [fredon@fredon-bretagne.com](mailto:fredon@fredon-bretagne.com)

Email : <mailto:fredon@fredon-bretagne.com> – Tél. : 02 23 21 18 18

Ou à la

- DRAAF/SRAL [sral.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr](mailto:sral.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr)

Email : <mailto:sral.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr> – Tél. : 02 99 28 21 33

## ►► *La Maison de la Consommation et de l'Environnement de Bretagne vous informe*

### Arbres remarquables de Bretagne : devenez enquêteur !

Un inventaire participatif des Arbres remarquables de Bretagne a été mis en place par la Maison de la Consommation et de l'Environnement et ses partenaires, grâce à une carte en ligne, accessible à tous.

#### **Qu'est-ce qu'un arbre remarquable ?**

De nombreux critères interviennent dans la classification d'un arbre comme remarquable : ses dimensions, son âge, sa rareté, son emplacement, son histoire, sa situation géographique... Il faut cependant distinguer un arbre « spécial » ou « intéressant » d'un arbre remarquable : le sentiment de « remarquabilité » qu'il éveille doit être perçu par tous.

#### **La carte arbres remarquables de Bretagne : un outil participatif**

La carte interactive et participative [arbresremarquablesbretagne.gogocarto.fr/](http://arbresremarquablesbretagne.gogocarto.fr/) facilite le recensement du patrimoine arboré breton. Il est désormais possible à toute personne d'ajouter un arbre et de renseigner les informations qu'il possède (espèce, localisation, photo ...).

Un enquêteur, formé aux méthodes d'identification, se charge ensuite de « contrôler » l'arbre, puis un comité d'homologation finalise le classement en « Remarquable », « Bel arbre » ou « Curiosité ». Chaque arbre classé fait alors l'objet d'une fiche descriptive complète disponible sur la carte. Depuis le début du recensement, environ 1 800 arbres ont été répertoriés, dont plus de 450 en tant qu'arbres remarquables.

#### **Devenir enquêteur**

Quand un arbre est signalé, un enquêteur bénévole se rend sur place. Il a pour rôle d'aller sur le terrain vérifier les informations proposées et de compléter les données (mesures, environnement, typologie, coordonnées GPS, photo...) pour que l'arbre soit intégré dans la base de données.

#### **Les 5 bonnes raisons de devenir enquêteur**

- Aller à la découverte du magnifique patrimoine arboré de Bretagne
- Contribuer à cet inventaire régional et ainsi le faire perdurer
- Aider à valoriser le patrimoine breton
- Améliorer la connaissance des arbres remarquables de Bretagne et ainsi permettre leur protection
- Partager son savoir, ses connaissances et son temps au profit d'un projet associatif en devenant bénévole.

**Comment devenir enquêteur ?**

Vous êtes passionné par les arbres ou en avez fait votre métier ? Contactez la MCE !  
L'équipe du projet enregistrera votre inscription : [arbres@mce-info.org](mailto:arbres@mce-info.org) / 02.99.30.35.50

La Mce organisera par la suite une formation pour les nouveaux enquêteurs, sous réserve d'avoir assez de participants. + d'info : [www.arbres-remarquables-bretagne.org](http://www.arbres-remarquables-bretagne.org)

Article rédigé par la Mce, Maison de la consommation et de l'environnement-CTRC Bretagne, – 48 Bd Magenta – 35000 Rennes – 02 99 30 35 50 – [info@mce-info.org](mailto:info@mce-info.org) – [www.mce-info.org](http://www.mce-info.org)

**INFORMATIONS ASSOCIATIONS et AGENDA****Licences 2024 - 2025**

Si vous avez manqué les permanences ! Il est encore possible de s'inscrire.

**TARIFS SAISON 2024/2025 :** « avec le Pass sport\* »

• U6 à U9 (2019 à 2016) :	60€	10€
• U10 à U13 (2015 à 2012) :	70€	20€
• U14 - U15 (2011 -2010) :	75€	25€
• U16 à U18 (2009 à 2007) :	85€	35€
• Séniors :	100€	
• Dirigeants :	Gratuit	

\*Remboursement de 50€ en échange du code « Pass sport »



Renseignements auprès de Benjamin FREHEL : 07 61 53 35 60 Mail : [ty-ben@hotmail.fr](mailto:ty-ben@hotmail.fr)

**►► École Arc-En-Ciel :**

Pour toute inscription à l'école publique Arc-en-ciel, les dossiers sont à retirer en mairie.

N'hésitez pas à venir découvrir l'école.

Je vous accueille tous les jeudis, ma journée de décharge de direction, ou les lundis, mardis et vendredis après l'école et sur rendez-vous.

Vous pouvez aussi me contacter par mail ou téléphone pour plus d'informations.

Mail : [ec.0561558p@ac-rennes.fr](mailto:ec.0561558p@ac-rennes.fr) - Tél : 09 62 66 23 95



Maxime Peytavin, directeur de l'école

►► Le BCBZH (Club de Basket) et le FCAM (Club de Football) de Saint-Dolay organisent

**le samedi 13 juillet une soirée festive : Moules frites et feu d'artifice**

À partir de 19 heures un « moules-frites » suivi d'un bal populaire

Le feu d'artifice, offert par la mairie, sera tiré vers 23 h 00 par la société « Bretagne Pyro »



**19H - REPAS** Adultes (12€) – apéritif – moules/saucisses /frites + dessert.  
Enfant (6€) – saucisses/frites + dessert.

**21H30 - BAL POPULAIRE**

**23H - FEU D'ARTIFICE**

**RESERVATIONS**  
Commerces (Boulangerie "Le Moulin de Mon Père" + Tabac-Presses V. GUIHARD)

HELLOASSO – "BCBZH" Appel ou SMS au 07.50.72.90.65

En cas d'intempéries, la manifestation se déroulera partiellement ou totalement en salle. Les organisateurs se réservent le droit d'annulation en cas de force majeure. Ne pas jeter sur la voie publique.

►► l'Association paroissiale vous informe du

**Pardon de Sainte-Anne, dimanche 21 juillet 2024 à 10h30**

Une grande fête pour notre Paroisse (St Cry-St Dolay-Théhillac) !

La procession débutera de la **chapelle Ste Anne à 10h30** et se dirigera vers la fontaine où sera célébrée la messe à 11h00.

Une restauration est prévue sur place.

À partir de 14h00, des animations rythmeront l'après-midi (panier garni, jeux en bois, courses de caisses à savons amateur pour les enfants).

Vers 17h00, auront lieu les remises de prix ainsi que le tirage au sort du panier garni.

① **Informations complémentaires :**

➤ **Caisses à Savon pour les enfants :** 20 places/véhicules disponibles

► 3 catégories seront récompensées :

- la décoration,
- le costume du pilote,
- la descente de la rue de la Fontaine

• **Inscription & contact :** 06 30 42 98 69 (bulletin d'inscription et modalités) - Claude BEAUTRAIS

➤ **Ventes de pain cuit au feu de bois et pâté de campagne :** possibilité d'acheter du pain dès le vendredi 19/07 midi et du pâté le samedi 20/07.

👉 N'hésitez pas à vous **manifester auprès de Claude BEAUTRAIS ou du Père Colomban** si vous souhaitez vous porter bénévole pour l'organisation : nous avons toujours besoin de bras !



**Pardon de Sainte-Anne**  
21 juillet 2024 St-Dolay

10h30 → Procession & Messe à la Fontaine

12h30 ← Restauration & Buvette

14h00 → Animations

17h30 Prière à la Chapelle

Infos Caisses à Savons:  
• 20 places disponibles  
• Inscriptions : 06 30 42 98 69

Les petits plus ! Ventes de :  
• Pains cuits au feu de bois (Vendredi 19/07 (après-midi) au Dimanche 20/07)  
• Pâtés de campagne (Samedi 20/07 et dimanche 20/07)

Site de la Chapelle Ste Anne à St-Dolay  
Organisé par la Paroisse | 56\_St-Cry/ St-Dolay/ Théhillac

►► **L'Association Saint-Dolay Histoire & Patrimoine**, organisera une exposition dans le cadre des **Journées du patrimoine les vendredi 20, samedi 21 et dimanche 22 septembre 2024.**



**Pour la réussite de cette exposition, nous appelons les dolaysiennes / dolaysiens à nous aider en nous confiant temporairement des objets de nos ancêtres** (ustensiles, outils, instruments, livres, etc.) d'une période allant idéalement du 18<sup>ème</sup> siècle à 1970 :

- de la vie quotidienne, de la vie agricole, de la vie scolaire....
- des métiers de l'artisanat et autres,
- de la vie familiale (cuisine ou autres),

Nous comptons sur vous et vous remercions de répondre nombreux à cette demande de collecte qui contribuera à faire découvrir des objets et métiers d'autrefois aux petits comme aux grands.



#### Informations :

André Le Reste : [andre.le-reste@orange.fr](mailto:andre.le-reste@orange.fr) ou 02 99 90 17 74 ou Jean-Michel Chenet : [jmchenet@orange.fr](mailto:jmchenet@orange.fr)

►► **Les Rendez-Vous des Rives** organisent la deuxième séance de **cinéma en plein air !**

Souhaitant contribuer au dynamisme de sa commune et forte de son succès de l'an dernier, l'association Les Rendez-Vous des Rives propose la seconde projection de cinéma en plein air à Saint-Dolay.



Cet événement se déroulera le **samedi 31 août 2024**, au terrain de la **salle des sports à 21h00**. Le film projeté est tout public : "Alibi.com 2". Ce spectacle est à dimension familiale.

À partir de 18h30, vous pourrez profiter de diverses animations.

Un concert du groupe Blues'N'Show aura lieu à partir de 19h00. Comme une machine à remonter le temps, Blues'N'Show ressuscite le Rock'N Roll des années 50 et 60, style simple, brut et efficace !

Divers foodtrucks seront installés à cette occasion.

Une buvette sera également proposée ainsi qu'un stand de friandises, pop-corn et barbe à papa. Il ne reste qu'à prévoir vos assises et couvertures afin d'être confortablement installés durant la projection.

Si toutefois le temps se dégradait, une solution de repli est prévue (salle des sports juste à côté du terrain).

Les Rendez-Vous des Rives souhaitent aussi faire de cette journée un événement convivial et culturel. L'entrée à toutes ces animations est ainsi gratuite mais pour une meilleure organisation, les places sont limitées. Pensez à réserver vos billets dès à présent !

La réservation est possible sur le site Helloasso Les Rendez-Vous des Rives, au 07 49 91 21 50 ou bien par courrier via les brochures déposées dans les commerces de Saint-Dolay. Merci à la commune de Saint-Dolay qui nous soutient dans ce projet

►► **Le Club des Ajoncs d'or Saint-Dolay Théhillac** organise :

- Un loto le vendredi 9 août à 20h00 à la salle polyvalente de Théhillac. Nombreux lots dont un bon d'achat de 700€.
- Une sortie le 8 octobre au « Cabaret Moustache », déjeuner + spectacle 109€



Inscription et réservation au 02.99.90.24.21 et ouvert à tous !!

## ► ► Épicerie associative Le Local : Le Local déménage !

Tout le monde aura pu voir qu'une ancienne bâtisse reprenait vie au cœur du bourg de Saint-Dolay, à l'angle de la place de l'église et de la D 34.



Cette rénovation fait suite à l'acquisition de cette maison par l'association Le Local qui a œuvré pour disposer d'un lieu plus fonctionnel et accueillant où exercer son activité d'épicerie.

Deux étages permettront de développer d'autres activités pour lesquelles les idées ne manquent pas mais que tout un chacun peut toutefois suggérer.

Le déménagement est prévu autour du 14 juillet et le vendredi 19 au matin, le nouveau Local ouvrira sa porte.

Il est prévu une inauguration officielle le samedi 14 septembre qui correspondra à l'anniversaire des quatre ans de l'épicerie.

Nous fêterons ce double événement avec le spectacle tout public de Jean-Yves Bardoul (violoniste, conteur, collecteur de légendes...) suivi d'un concert des Gardons de R'don (Chants de marin et airs traditionnels à danser).

# Agenda de la Médiathèque

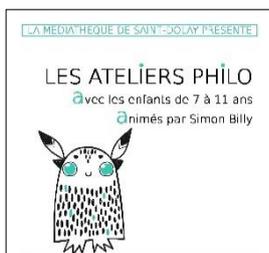
La médiathèque sera ouverte tout l'été aux jours et horaires habituels

## SEPTEMBRE

### Exposition « Les missions des médiathèques »

À la rentrée, une exposition sera affichée dans le hall pour présenter les grandes missions des médiathèques et le travail des bibliothécaires à Saint-Dolay.

Gratuit - Visible aux jours et heures d'ouverture de la médiathèque



**SAMEDI 28 SEPTEMBRE de 10h30 à 11h45**

**Atelier philo** Cet automne, les plus jeunes vont pouvoir de nouveau s'amuser à jouer avec les idées et débattre ensemble lors d'un nouvel atelier philo animé par Simon Billy.

Gratuit - Sur inscription - Pour les enfants de 7 à 11 ans



**SAMEDI 30 NOVEMBRE de 9h30 à 13h**

**Fresque du climat** Un jeu participatif (suivi d'un échange) qui a pour objectif d'améliorer la compréhension des causes et conséquences du dérèglement climatique.

Animé par Simon Billy - Gratuit - Sur inscription - Tous publics à partir de 14 ans

## ACTUALITES SUR :

LE SITE DE LA MAIRIE : <https://www.saintdolay.fr/> et FACEBOOK : commune de Saint-Dolay

Note : Les délibérations et le procès-verbal du Conseil Municipal sont disponibles sur le site internet sous la rubrique : mairie/vie-municipale-conseil-municipal.